



## Refus de remboursement suite à utilisation frauduleuse de ma cb

Par **jeremymerej**, le **29/03/2012** à **20:33**

Bonjour,

J'ai été victime à mon insu d'un vol de ma carte bancaire BOURSORAMA.

Ayant payé avec cette même carte quelques minutes avant le vol, je suppose que le code a été "espionné" à ce moment là.

J'ai fait opposition à ma CB quelques minutes après m'être rendu compte du vol mais un retrait de 800€ avait déjà été effectué avec cette dernière.

J'ai donc porté plainte au commissariat et envoyé à ma banque tous les papiers qu'elle me demandait.

J'ai reçu ce jour une lettre de leur part m'informant de leur refus de me rembourser sous prétexte que le retrait ait été effectué avec la carte et son code confidentiel.

Selon les différents articles de loi et témoignages que j'ai pu parcourir, ils devraient me rembourser, je souhaiterais en avoir la confirmation et savoir comment procéder afin de me faire rembourser de cette fraude.

Par avance merci de votre aide.

Par **cothio**, le **09/08/2012** à **09:51**

Bonjour Jeremy,

As-tu finalement été remboursé ? Quelles démarches as-tu effectuées pour ça ?

Merci pour ton aide.

Par **jeremymerej**, le **09/08/2012 à 10:28**

Bonjour,

J'ai répondu à ma banque en leur disant que je contestais leur refus de remboursement en faisant valoir l'article L133-19 du code monétaire et financier.

Ils m'ont remboursé rapidement les 800€ suite à ce courrier.

Cdt,

Jeremy

Par **cothio**, le **09/08/2012 à 10:41**

Merci ! Je vais entamer la même démarche :)